



Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de Compiègne
Siège Social : Hôtel de Ville de Compiègne

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE,
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
SIRET : 494 501 950 00013 - CODE APE 913E

EXAMEN DE CONFIRMATION
Dimanche 19 février 2012
CLUB CANIN DE COMPIEGNE
Rue de Scierie (à côté de la SPA)

☎ 03.44.24.74.88.

Courriel :
catdebrouwer@yahoo.fr
http://socanoise.free.fr

Président : D. LEBRUN

Feuille d'engagement (1 par chien) à retourner à la

SOCIETE CANINE DE L'OISE, 4 route de Gouvieux 60740 Saint Maximin

Accompagné des frais de participation (30 € par chien) et d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Réduction de 3€ par chien pour les adhérents à la SCO (indiquer N°carte)

Race : Sexe :

Nom du propriétaire :

Nom du chien :

Adresse Complète :

Affixe :

N° au Livre d'Origine :

Date de Naissance : / /

☎

N° d'identification par tatouage français au F.C. ou N° de
puce électronique :

Courriel : @

N° carte SCO

Date et signature :

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations ci-après et déclare sincères et véritables les renseignements portés sur cette feuille d'engagement.

J'exonère spécialement et entièrement la Société Canine de l'Oise de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou à moi-même ou causés par le dit chien.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de la manifestation.

N'oubliez pas !

- *Les frais de participation (30 €/27€ par chien, chèque à l'ordre de la SCO) et une enveloppe timbrée à votre adresse*

✂ (partie à détacher et à conserver par le signataire)



CLUB CANIN DE COMPIEGNE

Rue de Scierie (à côté de la SPA)

Dimanche 19 Février 2012, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30

1^{er} GROUPE	NON CONFIRME : BEARDED COLLIE.BERGER DE BRIE.HOLLANDAIS.BOBTAIL. BORDER COLLIE.BOUVIER AUSTRALIEN.ARDENNES.FLANDRES.BERGER DE LA SERRA.MAJORQUE. PYRENEES.COLLEY.SCHIPPERKE.WELSH CORGI.
2eme, 3eme, 7eme GROUPE	TOUTES LES RACES SONT CONFIRMES

4 5 10eme GROUPE	NON CONFIRMES
6eme GROUPE	CONFIRMATION DES BASSET HOUND ET SAINT HUBERT
8eme GROUPE	CONFIRMATION DES RETRIEVERS
9eme GROUPE	NON CONFIRME : EPAGNEUL JAPONAIS.NAIN CONTINENTAL.PEKINOIS.PETIT CHIEN RUSSE KROMFOHLANDER

Age minimum pour la confirmation

<u>1^{er} groupe</u>	Berger Allemand, Berger de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
<u>2^{ème} groupe</u>	Schnauzer géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin de Naples, Montagne des Pyrénées, Saint Bernard, Terre Neuve, Léonberg, Landseer, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Rafeiro de Alentejo, Chien de Montagne de la Serra Estrala	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
<u>3^{ème} groupe</u>		12 mois
<u>4^{ème} groupe</u>		12 mois
<u>5^{ème} groupe</u>	Chien du Pharaon, Cimenco de l'Etna, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Inbicento, Samoyède, Esquimau du Groenland, Akita Inu	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
<u>6^{ème} groupe</u>	Rodésian ridgeback	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
<u>7^{ème} groupe</u>		12 mois
<u>8^{ème} groupe</u>	Retrievers	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
<u>9^{ème} groupe</u>	Epagneul Japonais et Pékinois	10 mois
	Reste du groupe	12 mois
<u>10^{ème} groupe</u>	Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois
	Reste du groupe	15 mois

ATTENTION

Seuls les chiens préalablement identifiés par un tatouage lisible ou par puce électronique pourront être confirmés. Raser éventuellement les poils à l'emplacement du tatouage.

La carte d'immatriculation du chien précisant le nom du propriétaire doit être présentée au juge avec le certificat de naissance et le formulaire d'examen de confirmation rempli et signé par la propriétaire du chien. Si vous n'avez pas ce formulaire, demandez le en arrivant, au secrétariat de cette manifestation.

Les frais de participation à l'examen de confirmation resteront acquis à la Société Canine de l'Oise, même si le chien est refusé ou ajourné à la confirmation, ou ne peut pas être présenté.

Après l'examen de confirmation, pour obtenir le pedigree définitif :

Faire une photocopie, pour vos archives, du certificat de naissance rose et du formulaire de confirmation.

Adresser à la Société Centrale Canine, 155 avenue Jean Jaurès, 93535 AUBERVILLIERS CEDEX, en recommandé, le certificat de naissance et le formulaire de confirmation en y joignant le montant des frais de dossier (Tarif à demander à la SCC par téléphone 01 49 37 54 00 ou sur le site Internet www.scc.asso.fr)